

# Une mine d'emplois, vraiment ?



*La réouverture de la mine de Salau serait une aubaine pour les habitants du Couserans. Pensez-vous, des « centaines » d'emplois créés ! Commecetargumentfallacieuxrevientsanscesse dans la bouche des porte-parole des industries minières, nous, participants à la lutte contre la réouverture de mines en Ariège (et ailleurs), avons décidé de le décortiquer et de vous dire ce qu'on en pense.*

### **Des promesses qui n'engagent que ceux qui les croient**

L'idée de redynamiser le territoire grâce aux emplois générés par une réouverture de la mine de Salau n'est pas neuve. Elle date de la fermeture de la mine en 1986 ! Le projet d'exploitation redevient d'actualité en 2014 lorsque *Variscan mines* dépose un permis de recherche et d'exploration. À l'époque, la société annonçait volontiers la création d'une centaine d'emplois sur le territoire. Ce premier permis, normalement échu car plusieurs fois annulé par la justice administrative, vient d'être réattribué à *Variscan* après une décision du Conseil d'État fin 2025. Malgré cela, deux autres projets ont été déposés courant 2025, par les sociétés *Néométal* et *Coforgia Haut-Salat*. Ces deux-là, qui viennent de former un recours pour écarter *Variscan*, se gardent bien pour l'heure d'avancer publiquement un nombre d'emplois prévisionnel, sachant sans doute que les estimations passées étaient largement surestimées. Toutefois, des élus ont d'ores et déjà été approchés par *Néométal*. On leur a fait miroiter 100 voire même 200 emplois, sans compter les « emplois indirects », ni ceux engendrés par une hypothétique usine de traitement du tungstène.

Évidemment, ces entreprises ne seront jamais transparentes sur leur projet. Si elles disaient honnêtement : « Notre projet c'est de faire le maximum de pognon dans un minimum de temps, puis de repartir en laissant des corps usés, malades et un territoire dévasté », qui donc les soutiendrait ? L'argument de l'emploi leur permet de faire croire que nous avons un intérêt dans cette histoire. Et, comme le fait n'importe quel commercial ou responsable marketing, l'idée est toujours de vendre son produit sous le meilleur jour, quitte à déformer la réalité – ici le nombre d'emploi créés – à son avantage...

### **Le chômage et la précarité sont instrumentalisés par l'industrie minière**

Nous ne pensons pas que la mine soit une solution au chômage... Au contraire, c'est le chômage dans les vallées qui permet aux industriels de mener une propagande honteuse de chantage à l'emploi. De manière générale, le chômage joue un rôle décisif dans l'économie : il permet d'exercer une pression à la baisse sur les salaires et de faire accepter des conditions de travail toujours plus dégradées.

Avec leurs promesses d'emplois, les entreprises minières essaient de nous vendre une prospérité qui n'a jamais existé dans la vallée... Et n'existera pas plus avec la mine ! Ils promettent aussi des retombées indirectes liées à l'augmentation de la consommation. Cet impact est toujours surestimé (voir l'encadré *Promesses d'emplois, retombées indirectes - l'exemple de la Guyane*, page ci-contre) et à l'image du reste de l'économie : profits toujours captés par une minorité, reposant sur des boulots précaires, pénibles (dans le secteur de la restauration, des services, du transport).

Par contre, ce dont on peut être certain, c'est qu'après l'exploitation, ils laisseront un désert, et la misère sera la même qu'avant - la pollution en plus.

### **Des emplois pour quelques-uns au détriment des conditions de vie de tous ?**

L'extraction minière n'est jamais « propre ». Pendant les 20 ans que durent en moyenne l'exploitation d'une mine industrielle<sup>1</sup>, la mine produit des quantités astronomiques de déchets éternels (voir l'encadré *Déchets éternels... et en quantités exponentielles*, page ci-contre). Elle n'est pas non plus « renouvelable » : les métaux exploités mettent des millions d'années à s'accumuler dans les roches, et une fois extraits, il n'y en a plus ! De plus, l'extraction minière est nocive pour la santé humaine : dans la roche de Salau, le minerai de tungstène est lié à des fibres d'actinolite, un type d'amianté cancérigène qui a déjà causé la mort d'une quinzaine de mineurs par asbestose dans les années 80 à Coufflens. C'est donc tuer à petit feu les travailleurs qui y mettront les pieds, mais aussi les habitants de la région ! En effet, l'extraction rejette dans l'environnement proche de la mine et dans celui proche de l'usine de traitement du minerais prévue autre part en Ariège (dans une des villes les plus

1. Durée moyenne d'exploitation des mines industrielles avant que les taux en métaux des minerais exploités ne soient plus rentables. Source : *La ruée minière au XXI<sup>e</sup> siècle, Enquête sur les métaux à l'ère de la transition*, Celia Izoard, paru aux éditions du Seuil.

pauvres du département : Saint-Girons, Lavelanet, Pamiers) des quantités de solvants hautement toxiques.

Enfin, le coût environnemental n'est évidemment jamais pris en compte (augmentation du trafic routier par exemple), tout comme les coûts assumés par la collectivité (notamment les travaux d'infrastructures et d'entretien à long terme des routes endommagées par les camions).

## **Quels emplois dans une mine ? Et pour qui ?**

Il y a deux phases, bien distinctes, dans le processus d'ouverture d'une mine, si le permis est accordé.

D'abord la phase de *recherche et d'exploration*, qui peut durer entre 5 et 15 ans. Cette période verra venir localement des travailleurs qualifiés et des ingénieurs : foreurs, géologues. Ces travailleurs spécialisés, formés dans les grandes métropoles, passent d'une mine à l'autre, un peu partout dans le monde. Ces postes ne seront certainement pas pourvus par des gens au chômage ! Il ne s'agit pas de création d'emplois pour le territoire : ces travailleurs vivront sur place quelques années maximum, bénéficieront de très hauts salaires (et donc participeront à la gentrification et à la hausse des prix de l'immobilier), comme en Haute-Vienne, où les foreurs sont venus du Canada avec l'entreprise qui les emploie, FORACO.

La seconde phase, celle de *l'exploitation*, est soumise aux résultats de la phase d'exploration. Bien souvent, la start-up qui a mené la 1<sup>re</sup> phase revend le droit d'exploiter à une grosse société minière (une « major »), qui a les capacités d'exploiter une mine

L'exploitation de la mine de Salau entre 1971 et 1986 a laissé 1 millions de m<sup>3</sup> de déchets dans la vallée en amont de Couflens, où se situe la mine de Salau, pour l'extraction de 15 000 tonnes de minerais de tungstène. Étant donné que les miniers annoncent vouloir tripler la quantité de minerai extraite (ils avancent les chiffres de 50 000 tonnes d'oxydes de tungstène), on imagine que la quantité de déchets sera à l'avenant.

Et la mauvaise nouvelle, c'est qu'elle pourrait être encore plus élevée aujourd'hui : les taux de tungstène dans la roche à partir desquels il est rentable d'entamer l'extraction sont bien plus bas qu'il y a 50 ans. La diminution des teneurs de métaux rentables pour l'exploitation entraîne mathématiquement une augmentation des quantités de déchets produits... Ainsi quand on pouvait exploiter un filon contenant 2 kg d'or par tonne de roche extraite, on produisait 500 kg de déchets, 1/2 tonne, pour 1kg d'or produit (ce sont les taux de l'époque gallo romaine, souvent cités en Haute-Vienne). Aujourd'hui, en exploitant une roche contenant 5 g d'or par tonne, les entreprises produiront 199,9 tonnes de déchets pour extraire 1 kg d'or...

(voir l'encadré *Deux types de sociétés minières* en page suivante). Les emplois sont alors essentiellement administratifs - créés ou déjà existants au sein de la société minière. Au sein de la major, la plupart des employés et cadres ne sont jamais en contact avec le minerai, or ils dépendent et bénéficient de la convention des mineurs.

Et puis il y a les emplois en contact avec le minerai : des employés, principalement embauchés pour assister les machines. Extraction – Acheminement de la mine à l'usine de traitement - Broyage – Lixiviation (dissolution) – Centrifugation... Chacune de ces étapes nécessite des machines incapables de fonctionner sans intervention humaine, que ce soit pour changer les filtres, manipuler les solvants, déboucher les durites, etc. Il s'agit d'emplois peu qualifiés (maintenance et entretien des machines, curage des cuves, manipulation de produits toxiques, transport), dont on sait quand on regarde ce qu'il se passe du côté d'autres mines industrielles européennes que ce sont des emplois précaires, proposés en sous-traitance, via des agences d'intérim. Ces travailleurs ne bénéficient pas de la convention collective des mineurs, mais plutôt de celle du bâtiment alors même qu'ils sont exposés aux produits toxiques, au bruit ambiant des machines, aux fibres d'amiante en suspension dans l'air. Cette dernière convention ne prend pas en compte les conditions de travail d'une

## **Promesses d'emplois, retombées indirectes - l'exemple de la Guyane**

Concernant le projet montagne d'Or en Guyane, une étude commandée par l'ONG WWF a démonté les mensonges de l'industrie minière avec de solides arguments. La conclusion est que « l'impact du projet sur l'emploi sera deux fois plus faible que celui estimé par la CMO car ce projet nécessiterait beaucoup de capitaux mais peu de main d'œuvre ». L'argument des « emplois locaux » s'est révélé tout aussi fallacieux. Ceci n'est pas un cas isolé mais une constante : les miniers mentent, la mine est avant tout un gouffre d'argent public à l'impact écologique aberrant. Le projet Montagne d'Or a heureusement été abandonné grâce à la forte mobilisation de la population.

## Deux types de sociétés minières

« Juniors » et « majors » se complètent. Les juniors sont des start-up qui prennent les risques financiers et juridiques, font l'exploration pour documenter de potentiels sites d'exploitation. Les majors détiennent les outils techniques et les capitaux pour lancer l'exploitation mais ont besoin, en investissant, d'être « sûres de leur coup » : elles interviennent dans un second temps en rachetant aux juniors leur « droit de suite », à savoir le droit d'exploiter acquis avec le permis de recherche et d'exploration, en cas de recherche fructueuse. De petites compagnies telles que Variscan mines, Neométal ou Coforgia Haut-Salat sont des sociétés juniors.

pénibilité difficilement imaginable, spécifiques au travail minier.

Rappelons au passage que les mines industrielles sont responsables de 8 % des accidents du travail dans le monde, alors qu'elles ne représentent que 1 % du travail mondial, et que la France est championne des morts et des accidents du travail<sup>2</sup>. Gageons que la réouverture de mines contribuera à la maintenir sur cet infâme podium !

### L'automatisation

Les miniers évoquent toujours la période des années 80 à Salau pour donner à voir ce que seraient les chiffres de l'emploi : 160 personnes employées alors dans la mine, 600 personnes qui « bénéficient » de ces salaires (familles de mineurs). Or, depuis, l'automatisation est passée par là : les entreprises minières sont des entreprises qui reposent sur un énorme capital de machines, dont le coût est pris en charge par des montages financiers complexes.

Ces machines permettent entre autres d'explorer les galeries de façon téléguidée ou de transporter le minerai sans chauffeur. Ne restent que quelques humains pour faire les pires des boulots : déboucher ou réparer les canalisations pleines du mélange solvant/minerai, changer les filtres...

### Des emplois pérennes ? Rien n'est moins sûr...

La financiarisation de l'économie rend ces emplois dépendants des cours du marché du minerai produit : si les cours

s'écroulent, on peut perdre son emploi en 15 jours. L'emploi minier est donc précaire.

De plus, contrairement à l'arsenic et autres métaux lourds qui eux ruisselleront, l'argent, lui a tendance à remonter : la majorité des revenus iront aux investisseurs, actionnaires de la société détentrice du permis d'exploitation. Peu de revenus retombent donc sur le territoire : la mine rémunère ainsi grassement le capital et peu le travail.

### La mine n'est pas plus une solution au chômage que le travail une solution à l'amélioration des conditions de vie

Jusqu'où ira le chantage à l'emploi ? Instrumentaliser la pauvreté pour imposer des emplois au rabais, détruire durablement les conditions de vie de la population, c'est exactement l'inverse d'une politique souhaitable.

Plutôt que de nous rajouter une épine dans le pied, nous défendons au contraire les solidarités locales, sur les lieux de travail, entre chômeurs et précaires, mais aussi l'entraide rurale, la défense de nos conditions de vie, d'étude, de soin. C'est par nos luttes et nos initiatives solidaires que nous vivrons mieux, et certainement pas en autorisant une entreprise minière à venir éventrer l'Ariège pour le profit d'une poignée de capitalistes aveugles et sourds aux conséquences sur nos vies.

Ce n'est parce que le territoire est « pauvre » qu'on peut lui refourguer toutes les industries de merde. Nos vies sont riches de bien plus de choses qu'un gisement de tungstène pour blinder chars et têtes de missiles (mais ces histoires de canons, on en parlera dans un autre tract, à venir).

Alors non, s'employer dans une mine n'améliorera pas les conditions de vie des gens : ni celles des travailleurs qui tomberont malades ou qui en mourront, ni celles de ceux et celles qui font vivre ce territoire au jour le jour, actifs dans cette montagne de multiples manières.



*Quelques participant.e.s de l'assemblée  
contre les mines en Ariège et ailleurs*

2. Source Eurostat : 3,6 morts au travail pour 100 000 personnes en France, presque 2 fois plus que la moyenne européenne. 1297 morts recensés en 2024, sans doute beaucoup plus en réalité. Chaque jour, 90 personnes ont un accident de travail grave qui laisse des séquelles à vie.